



COMMUNIQUE DE PRESSE

TOGO : Menace sur la liberté de réunion et le droit de manifester.

Le 25 juin 2022 devrait se tenir à Lomé autour des thématiques de la vie chère, la mauvaise gouvernance et l'impunité, un rassemblement de la DMK, (Dynamique Monseigneur KPODZRO) un regroupement de partis politiques et d'organisations de la société civile qui tient sa dénomination de l'Archevêque émérite de Lomé, Monseigneur Philippe Fanoko KPODZRO.

Alors que la DMK était invitée le 23 juin 2022 par le ministre de l'Administration territoriale à une réunion préparatoire, le rassemblement fut annulé la veille par le ministre de la Sécurité et de la protection civile par un communiqué lu à la télévision nationale avec comme motif le contexte sécuritaire sous-régional et national préjudiciable à l'ordre public et à la sécurité nationale.

Le contexte de l'annulation de la réunion met en évidence une cacophonie au sein du gouvernement togolais (2 ministères qui se contredisent) dans la gestion de ce rassemblement pacifique. Par ailleurs, la volonté de museler par tous les moyens les activités d'informations et d'échanges avec la population des partis politiques et organisation de la société civile est inacceptable.

Synergie-Togo rappelle que l'un des moyens d'action des partis politiques prescrits par la constitution et la charte des partis politiques est la libre organisation des réunions et manifestations publiques à caractère pacifique, conformément aux lois et règlements en vigueur.

La sécurité nationale est certes un bien commun qui doit profiter à tous les Togolais, sans distinction d'appartenance politique ; Mais interdire une manifestation qui se déroulerait à 600 Km de la zone d'Etat d'urgence (Région de la Savane) ne se justifie pas.

En conséquence, l'interdiction du rassemblement de la DMK relève d'un abus d'autorité qui repose sur le mépris dont font l'objet les partis politiques d'opposition de la part du gouvernement et contre lequel Synergie-Togo s'insurge.

Synergie-Togo demande au gouvernement togolais de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les prochaines manifestations des partis politiques ou regroupements de partis politiques et d'associations qui se déroulent hors de la zone d'Etat d'urgence puissent se tenir conformément à la loi.

Fait à Paris le 01/07/2022

Pour Synergie-Togo, le Président

Kanyi Eric AMOUZOUGAH

Association sans but lucratif créée à Paris en 2008, Synergie-Togo a pour objectif de contribuer au développement économique, social et culturel du Togo. L'association a pour mission de sensibiliser les membres de la diaspora togolaise quant à leurs responsabilités vis-à-vis de leur pays d'origine. Elle sert également de cadre de réflexion et d'actions mobilisant les compétences et expériences diverses en vue de la promotion des valeurs de solidarité, de démocratie et des droits humains.